



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

## Table-ronde Congrès National LPO 2019 “ Vivre avec la nature, apprenons à cohabiter ”

### Présentation des intervenants

#### Alizée Berthier

doctorante en géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne membre de l'Unité mixte de recherche LADYSS (Laboratoire Dynamique sociales et recomposition des espaces) nous présentera (entre autres) les enseignements de sa thèse « Ces animaux que l'on aime et ceux qui nous dérangent : à quelles conditions les urbains acceptent-ils de la biodiversité en ville ? L'exemple de la métropole parisienne. »



#### Ingrid Szalay

co-initiatrice avec Gilles Namur du projet éco-citoyen d'installation de nichoirs 500 nichoirs à chauve-souris, mésange bleue et hirondelles dans la ville de Grenoble et lauréat du budget participatif 2017 (en partenariat avec LPO et inauguré par Allain Bougrain Dubourg en mai 2019), présentera la genèse du projet et l'implication citoyenne, et la cohabitation entre les habitants et ces espèces emblématique de la biodiversité.

#### Nicolas Thierry

vice-président à l'environnement et à la biodiversité du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : interviendra notamment sur le retour du loup en Nouvelle-Aquitaine et l'expérimentation initiée par la Région pour le nécessaire partage du territoire entre grands prédateurs et humains.



**Atelier 1 : La médiation dans l'activité des centres de sauvegarde**

**Animateurs : Yves Muller, président LPO Alsace et administrateur LPO France et Yves Verilhac, directeur général LPO France**

En 2018, les 7 centres de sauvegarde LPO ont accueillis 14 412 animaux (oiseaux, petits mammifères, reptiles et amphibiens). Depuis plusieurs années les centres de sauvegarde répondent à une demande sociétale croissante et connaissent une augmentation des accueils d'animaux sauvages (en moyenne 8 à 10% par an). Malgré les efforts de chacun pour lutter contre le ramassage systématique des jeunes et une légère baisse de ces accueils en 2018, nous constatons que près de 37% des animaux recueillis sont des jeunes dont plus de 43% n'étaient pas blessés et qui auraient pu rester, auprès de leurs parents...

Ouvertes 7/7 jours, ces structures répondent également de plus en plus à des sollicitations en lien avec les causes de détresse (prédation chat, dérangement, chocs contre les vitres, destruction d'habitats...).

**Atelier 2 : Comment la médiation peut accompagner le retour de la nature en ville ?**

**Animateurs : Philippe de Grissac, vice-président LPO France et Vanessa Lorioux, directrice pôle mobilisation**

Les chiroptères, les effraies des clochers, les hirondelles ainsi que de nombreuses autres espèces cohabitent au plus près de l'Homme en utilisant le bâti. Malheureusement dans de nombreux cas des habitants, mais aussi des mairies et des collectivités détruisent, souvent par méconnaissance, les sites de nidifications, alors que la loi l'interdit.

**Atelier 3 : Quel prérequis pour être un bon médiateur ?**

**Animateurs : Olivier Denoue, secrétaire général exécutif LPO France et Christine Jean, secrétaire générale LPO**

Tout le monde ne peut pas être un médiateur pour la faune sauvage. Pour beaucoup d'entre nous, notre sensibilité et notre passion nous ont conduits sur la route de la préservation de la biodiversité. Il nous paraît alors difficile de faire des concessions pour sauvegarder une espèce menacée. Pourtant le médiateur doit être capable de prendre suffisamment de recul pour écouter, analyser et proposer des solutions acceptables par toutes les parties. Actuellement, il n'existe pas de fiche métier dans le référentiel métiers.

**Atelier 4 : Mobilisation citoyenne : à quel niveau chacun peut s'impliquer dans la médiation ?**

**Animateurs : Evelyne Haber, présidente LPO Tarn et administratrice LPO France et Emilie Gobert, directrice pôle développement**

Il est difficile pour chacun d'entre nous de s'imaginer médiateur. Pourtant nous pouvons agir selon nos connaissances, notre sensibilité, nos compétences et notre neutralité. Certains sujets peuvent être traités facilement comme les cavités dangereuses présentes dans notre ville ou village, la création de crapauduc autour d'une route que je fréquente au quotidien... Il est également possible de mobiliser notre famille, nos amis, nos élus sur ces sujets où le conflit est peu présent.

**Atelier 5 : La médiation au service de la politique de protection de la biodiversité ?**

**Animateurs : Serge Risser : administrateur LPO Isère et délégué national du réseau LPO et Dominique Aribert, directrice pôle protection de la nature**

L'introduction ou l'arrivée de nouvelles espèces dans le milieu naturel ne va pas toujours de soi pour certains, en particulier pour les agriculteurs. A partir de l'exemple de la réintroduction des vautours menée par la LPO depuis de nombreuses années, l'atelier amènera à réfléchir aux outils de médiation possibles :